



Commission Régionale Futsal

SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°29

Réunion restreinte du lundi 31 janvier 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COVID 19 : Communiqué sur les modalités de reports de match

Le 20 août 2021, le COMEX de la F.F.F. a édité un protocole de reprise des compétitions précisant notamment les conditions de report des rencontres en cas de joueurs positifs COVID.

Pour reporter une rencontre, l'une des deux conditions suivantes doit être validée :

- **A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/ joueurs sur 7 jours glissants le jour du match,
➤ (en Championnat Futsal , à partir de 3 cas positifs)**
- **L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours**

Dans ce même protocole, il est précisé que « Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe. Précision : **la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club**

En application de ce protocole, il est procédé à une vérification des feuilles de match de l'équipe concernée pour s'assurer que les joueuses / joueurs, dont les tests positifs au Covid ont été transmis, sont bien membres de l'équipe concernées.

Précisions sur le calcul des 7 jours glissants (source Hotline Pandémie F.F.F.) :

Il faut comprendre qu'un club peut demander le report d'un match s'il enregistre dans son effectif au moins 4 cas covid dont la période d'isolement de 7 jours couvre le jour du match.

En effet, désormais une personne sortant de son isolement de 7 jours peut reprendre l'activité sportive dès le 8^{ème} jour sans aucune contre-indication.

Exemple, le match a lieu le 15/01, et deux cas ont été déclarés les 07 et 8/01, ce qui leur permet de sortir respectivement de leur isolement les 14 et 15/01, donc d'être opérationnels le jour du match.

Dans cette situation, ces 2 cas ne peuvent être pris en considération dans le calcul.

Précisions sur la vérification des tests (source : Hotline pandémie de la F.F.F.) :

Dans les protocoles de la F.F.F., il est bien stipulé que les personnes doivent présenter un QR code pour accéder aux ERP et pouvoir participer à nos manifestations.

Ce QR code est donc indispensable pour attester de la véracité de la situation de chaque individu, que ce soit pour accéder à un ERP ou justifier de sa positivité au virus.

Les documents présentés sans QR Code ne peuvent donc pas être pris en compte aussi bien lors des demandes de report de match que le jour du match pour participer à une rencontre.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS FUTSAL

Calendrier des tours :

Tour de cadrage : semaine du 31 janvier au 06 février 2022

1/8^{èmes} de Finale : semaine du 21 au 27 février 2022

1/4 de finale : semaine du 11 au 17 avril 2022

1/2 Finales : semaine du 02 au 08 mai 2022

Finale : à définir

Tour de Cadrage :

24297774 PARIS XIV FUTSAL 1 / OSNY UNITED 1 du 04/02/2022

La Commission prend connaissance du courriel de PARIS XIV FUTSAL souhaitant évoluer en temps arrêté (2x20mn) comme lors de ses rencontres en championnat.

Accord de la Commission qui demande la désignation d'un 2nd arbitre à la charge de PARIS XIV FUTSAL.

CHAMPIONNAT SENIORS

Régional 1

23402863 BAGNEUX FUTSAL 1 / PIERREFITTE FC 1 du 12/02/2022

La Commission,

Pris connaissance du courriel de BAGNEUX FUTSAL accompagné de l'attestation d'indisponibilité du gymnase pour ce match,

Considérant que le club de PIERREFITTE FC a déjà un match en retard,

Considérant que l'équipe de BAGNEUX FUTSAL a déjà son gymnase indisponible le 12/03/2022 (match contre NEUILLY FC 92)

Considérant que les 2 clubs sont toujours qualifiés pour la Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf,

Considérant que le prochain tour de cette Coupe est prévu la semaine du 21 au 27 février 2022,

Par ces motifs,

Afin de mettre le calendrier des 2 équipes à jour, la Commission demande au club de BAGNEUX FUTSAL de faire une proposition de date dans la même semaine (du 07 au 13 février 2022) – demande à formuler au plus tard le mercredi 02/02/2022.

23402875 BAGNEUX FUTSAL 1 / NEUILLY FC 92 1 du 12/03/2022

La Commission,

Pris connaissance du courriel de BAGNEUX FUTSAL accompagné de l'attestation d'indisponibilité du gymnase pour ce match,

Considérant que les 2 clubs sont toujours qualifiés pour la Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf,

Considérant que l'équipe de BAGNEUX FUTSAL a déjà son gymnase indisponible le 12/02/2022 (match contre PIERREFITTE FC),

Par ces motifs,

Afin de mettre le calendrier des 2 équipes à jour, la Commission demande au club de BAGNEUX FUTSAL de faire une proposition de date dans la même semaine (du 07 au 13 mars 2022) – demande à formuler pour la prochaine réunion.

Régional 2

Poule A

23402989 MYA FUTSAL 1 / SPORTING CP 2 du 28/01/2022

La Commission,

Pris connaissance des courriels de MYA FUTSAL et de la Mairie de CORBEIL ESSONNES indiquant l'indisponibilité du gymnase,

Considérant que les 2 équipes sont éliminées de la Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf,

Considérant que les 2 clubs ont été informés qu'afin de permettre une mise à jour du calendrier, la rencontre peut se dérouler le week-end des 04, 05 ou 06 février 2022,

Considérant qu'à ce jour, le club de MYA FUTSAL n'a pas indiqué s'il dispose de son gymnase le vendredi 04 février et précise qu'une demande a été formulée en ce sens par le club auprès de sa Mairie,

Considérant que le club du SPORTING CP ne dispose de son gymnase habituel mais propose de solliciter sa Municipalité pour essayer d'obtenir un autre gymnase dans le cadre d'une inversion,

Par ces motifs,

Demande aux 2 clubs de bien vouloir faire un retour au plus tard ce mercredi 02/02/2022 sur les possibilités de chacun pour accueillir ce match le week-end des 04, 05 ou 06 février 2022.

A réception, la Commission statuera.

23402997 PARIS XIV FUTSAL 1 / VISION NOVA 1 du 20/05/2022

La Commission,

Pris connaissance de la demande PARIS XIV FUTSAL pour avancer le match au vendredi 11/02/2022 (motif : gymnase susceptible de ne pas être disponible),

Considérant qu'il s'agit de la dernière journée de championnat,

Considérant les modalités de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF :

*10.3 – Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat (les deux dernières journées pour le Championnat Régional Seniors et la D1 du Championnat Départemental Seniors), le même jour (**dans la même semaine pour le Championnat Futsal de R2 et R3**), à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations.*

Par ces motifs,

Ne peut pas répondre favorablement à la demande du club et l'invite à proposer un autre jour dans la même semaine pour jouer ce match (étant précisé que si ce match ne présente aucun enjeu, il pourra être avancé le moment venu).

Poule B

ISSY LES MOULINEAUX FC – 500706

Rappel :

la Commission demande au club d'ISSY LES MOULINEAUX FC de bien vouloir proposer un nouveau gymnase pour toutes les rencontres à domicile jusqu'à la fin de la saison afin d'anticiper les éventuelles modifications de date et/ou horaire.

23403398 PARIS ACASA 2 / B2M FUTSAL 1 du 26/03/2022

Rappel :

La Commission constate que l'équipe 1 de PARIS ACASA, évoluant en championnat de France de Division 1, a une rencontre programmée dans le même gymnase à 18h00.

La rencontre de niveau National étant prioritaire sur celle de niveau Régional, elle demande au club de PARIS ACASA 2 de bien vouloir lui communiquer :

- soit un nouvel horaire pour le coup d'envoi du match ;
- soit un autre gymnase.
- soit de proposer une date dans la même semaine

23403374 AULNAY FUTSAL 1 / PARIS ACASA 2 du 12/02/2022

La Commission,

Pris connaissance de la demande d'AULNAY FUTSAL pour reporter le match au samedi 26/02/2022 (motif : gymnase indisponible),

Considérant cette demande n'est pas accompagnée d'un document officiel justifiant le motif de la demande de report,

Par ces motifs,

Maintient le match à la date initiale dans l'attente de la transmission d'un document officiel de la Mairie d'AULNAY SOUS BOIS indiquant l'indisponibilité du gymnase à la date du match (attestation ou mail de la Mairie).

Dès réception, le match sera reporté au samedi 26/02/2022.

Régional 3

Poule A

23403465 CROSNE FUTSAL 1 / CRETEIL PALAIS FUTSAL du 12/02/2022

Courriels de CROSNE FUTSAL et de la Mairie indiquant l'indisponibilité du gymnase.

Ce match est reporté au samedi 06/03/2022.

Poule B

23403544 MAISONS ALFORT FC 1 / CRETEIL FUTSAL 2 du 29/01/2022

La Commission,

Pris connaissance des courriels de MAISONS ALFORT FC demandant le report du match pour motif Covid et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que le courriel de MAISONS ALFORT FC est arrivé le vendredi 28/01/2022 à 18h37,

Considérant qu'il n'a pas été traité en raison de la fermeture des Services Administratifs de la LPIFF,

Considérant que la rencontre est donc restée à l'agenda,

Considérant que le jour du match seule l'équipe de CRETEIL FUTSAL 2 était présentes avec un dirigeant de MAISONS ALFORT FC,

Considérant que le protocole FFF permet le report pour ce motif dans le cas suivant :

- A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/ joueurs sur 7 jours glissants le jour du match,
➤ (en Championnat Futsal , à partir de 3 cas positifs)
- L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

Dans ce même protocole, il est précisé que « Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe. Précision : la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club.

Considérant que la Hotline pandémie de la F.F.F. a apporté les précisions suivantes sur la vérification des tests :

Les documents présentés sans QR Code ne peuvent pas être pris en compte aussi bien lors des demandes de report de match que le jour du match pour participer à une rencontre.

Considérant qu'après étude des documents reçus par le club de MAISONS ALFORT FC aucun ne comporte de QR Code,

Par ces motifs,

Demande au club de MAISONS AFLORT FC de bien vouloir transmettre la version au format QR Code des tests des 4 joueurs concernés pour sa prochaine réunion.

Dès réception, la Commission statuera.

23403547 NOGENT US 94 1 / AVON FUTSAL 1 du 29/01/2022

La Commission,

Pris connaissance du courriel de NOGENT 94 US du 29/01/2022 indiquant son forfait,

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre,

Enregistre le forfait non avisé de NOGENT US 94 (2^{ème} forfait).

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match de la rencontre ci-dessous sous peine de match perdu par pénalité pour non envoi de la feuille de match après 2 rappels (article 44 RSG de la LPIFF):

1^{er} rappel :

R3 - Poule C – 23403120 TRAPPES FUTSAL 1 / LA TOILE 1 du 29/01/2022

FUTSAL FEMININ COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Calendrier des tours :

1/4 de Finale : semaine du 28 février au 06 mars 2022

1/2 Finales : semaine du 28 mars au 03 avril 2022

Finale : à définir

1/8èmes de Finale :

24297763 JOLIOT GROOM'S 2 / SPEALS US 1 du 28/01/2022

Lecture du rapport de l'arbitre et de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé de SPEALS US.

JOLIOT GROOM'S 2 qualifié pour le prochain tour.

1/4 de Finale : semaine du 28 février au 06 mars 2022

½ Finales : semaine du 28 mars au 03 avril 2022

La Commission informe les clubs que le tirage au sort des ¼ et ½ finales sera réalisé en visio conférence le mardi 08 février 2022 à 12h30.

Les clubs concernés recevront un lien de connexion pour assister au tirage.

Liste des clubs concernés :

JOLIOT GROOM'S 1

JOLIOT GROOM'S 2

ACCS ASNIERES VILLENEUVE 92 1

GAREGS DJIBSON 1

VIKING CLUB PARIS 1

SPORTING CP 1

DIAMANT FUTSAL 1

PARIS ACASA 1 ou PARIS ELITE FUTSAL 1

**FUTSAL FEMININ
CHAMPIONNAT****Phase 1****Poule D****24038457 ACCS ASNIERES VILLENEUVE 92 1 / MARCOUVILLE CITY 1 du 21/01/2022**

La Commission prend connaissance du courriel de ACCS ASNIERES VILLENEUVE 92 1 indiquant que la blessure de MME TLEMSANI Amel 2546462230 n'a pas pu être renseignée sur la feuille de match informatique.

Pris note,

La Commission souhaite un prompt rétablissement à la joueuse.

Phase 2 :**Informations et rappel :**✓ **Calendrier :**

Début semaine du 07 au 13 février 2022:

Le Calendrier des rencontres est disponible sur le site de la LPIFF et sur Foot clubs.

✓ **Arbitrage :****Niveau Elite :**

Un arbitre officiel sera désigné pour toutes les rencontres du niveau Elite (à la charge du club recevant).

Niveau Espoir :

Arbitre bénévole (pas de désignation automatique d'arbitre officiel).

✓ **Fonctionnement à l'issue de la saison :****Niveau Elite :**

La première équipe du niveau Elite est championne de Paris Ile de France.

Les dix premières équipes intègrent le Régional 1 F lors de la saison 2022-2023.

Les deux dernières équipes intègrent le Régional 2 F lors de la saison 2022-2023.

Niveau Espoir :

Toutes les équipes évoluant à ce niveau intègrent le Régional 2 F lors de la saison 2022-2023

✓ **Nouveaux engagements pour la phase 2 :**

FUTSAL PAULISTA – 580667

AULNAY FUTSAL 2 – 850427

AVON FUTSAL – 581732

✓ **Retrait d'engagement pour la phase 2:**

TRAPPES YVELYNES FUTSAL – 581526

VITRY ASC – 553055 (Forfait général phase 1)

ALMATY BOBIGNY – 560298 (Forfait général phase 1)

COMBO FUTSAL - 580866 (Forfait général phase 1)

ROISSY EN BRIE FUTSAL 6 554271 (Forfait général phase 1)

✓ **Composition des Poules de la phase 2 :****Niveau Elite**

Niveau ELITE				
	Cl't phase 1	District	N° aff	Nom du club
1	1er poule A	91	554271	DIAMANT FUTSAL 1
2	2ème poule A	91	552106	MYA FUTSAL ESSONNE 1
3	3ème poule A	77	550661	JOLIOT GROOM'S FUTSAL 2 qui devient JOLIOT GROOM'S FUTSAL 1
4	1er poule B	93	850427	AULNAY FUTSAL 1
5	2ème poule B	93	580839	PIERREFITTE F.C. 1
6	3ème poule B	93	550738	DRANCY FUTSAL 1
7	1er poule C	75	560132	PARIS ELITE FUTSAL 1
8	2ème poule C	94	581812	KREMLIN BICETRE FUTSAL 1
9	3ème poule C	75	550114	VIKING CLUB PARIS 1
10	1er poule D	95	522695	GARGES LES GONESSE F.C.M. 1
11	2ème poule D	92	560179	ACCS ASNIERES – VILLENEUVE 92 1
12	3ème poule D	75	552779	PARIS ACASA FUTSAL 1

Niveau Espoir :

2 poules de 11 et 12 équipes

Poule A				
	Cl't phase 1	District	N° aff	Nom du club
1	8ème poule B	75	540531	SPORTING CLUB PARIS 1
2	8ème poule C	75	563777	PARIS XIV FUTSAL CLUB 1
3	9ème poule C	75	764132	PARIS FEMININ FOOTBALL CLUB 2009 1
4	4ème poule C	77	550661	JOLIOT GROOM'S FUTSAL 1 qui devient JOLIOT GROOM'S FUTSAL 2
5	7ème poule C	77	554236	EVASION URBAINE TORCY FUTSAL 1
6	nouvelle équipe	77	581732	AVON FUTSAL CLUB 1
7	4ème poule A	78	564043	ASC TOUSSUS 1
8	5ème poule A	91	581536	CROSNE FUTSAL CLUB 1
9	5ème poule C	94	851334	CRETEIL PALAIS FUTSAL 1

10	6ème poule A	94	580485	VILLENEUVE ABLON U.S. 1
11	6ème poule C	94	552645	BORDS DE MARNE FUTSAL 1
12				EXEMPT

Poule B				
	Clf phase 1	District	N° aff	Nom du club
1	4ème poule B	75	764132	PARIS FEMININ FOOTBALL CLUB 2009 2
2	7ème poule D	75	560299	UNION SPORTIVE SPEALS 1
3	nouvelle équipe	92	580667	FUTSAL PAULISTA 1
4	4ème poule D	93	551943	ETOILE BOBIGNY
5	5ème poule B	93	560602	BONDY CECIFOOT CLUB 1
6	6ème poule D	93	503477	LILAS F.C. 1
7	8ème poule D	93	550738	DRANCY FUTSAL 2
8	9ème poule B	93	560690	ASS. SPORT. EDUC.ET SOCIALE 1
9	nouvelle équipe	93	850427	AULNAY FUTSAL 2
10	7ème poule B	94	549877	HAY 94 FUTSAL 1
11	5ème poule D	95	580882	MARCOUVILLE CITY CERGY-PONT. AGGLO 1
12	6ème poule B	95	553776	GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C. 1

FUTSAL U18

Phase 1

Poule C

24038700 SPORTING CP 1 / B2M FUTSAL 1 du 24/01/2022

Lecture de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé de B2M Futsal.

Poule D

24038789 TORCY EU FUTSAL 1 / KARMA FSC 1 du 15/01/2022

Lecture du rapport de l'arbitre officiel, la Commission enregistre le forfait de KARMA FSC.

Phase 2 :

En raison d'une procédure en cours sur un match de la phase 1 (TORCY EU FUTSAL 1 / MONTREUIL AC 1 du 22/01/2022) ayant une incidence sur la composition des poules et niveaux de la phase 2, la Commission informe les clubs que les poules et le calendrier des rencontres de la phase 2 seront

disponibles le vendredi 04/02/2022 (sous réserve de la décision de la Commission régionale de Discipline du 02/12/2022).

Nouvelle équipe :
ESP PARIS 18 FUTSAL 2 – 560865

Retraits équipes :
KARMA FSC (Forfait général phase 1)
NOGENT 94 US (Forfait général phase 1)
DRANCY FUTSAL (Forfait général phase 1)
PERSANNAISE CFJ (Exclusion - Décision Commission Régionale de Discipline du 26/01/2002)

Rappel du calendrier général de la phase 2 :

Poule de 10 équipes :

Journée n°1 : 11/12/13 février 2022
Journée n°2 : 18/19/ 20 février 2022
Journée n°3 : 11/12/13 mars 2022
Journée n°4 : 18/19/ 20 mars 2022
Journée n°5 : 25/26/27 mars 2022
Journée n°6 : 08/09/10 avril 2022
Journée n°7 : 13/14/15 mai 2022
Journée n°8 : 20/21/22 mai 2022
Journée n°9 : 10/11/12 juin 2022

Poule de 8 équipes :

Journée n°1 : 11/12/13 février 2022
Journée n°2 : 11/12/13 mars 2022
Journée n°3 : 18/19/ 20 mars 2022
Journée n°4 : 25/26/27 mars 2022
Journée n°5 : 08/09/10 avril 2022
Journée n°6 : 13/14/15 mai 2022
Journée n°7 : 20/21/22 mai 2022

Rappel composition des poules :

3 niveaux :

Niveau 1 = 10 équipes – 1 poule

Niveau 2 = 10 équipes – 1 poule

Niveau 3 = 2 poules (1 poule de 8 équipes et 1 poule de 9 équipes)

Niveau 1		Niveau 2	
Nbre équipes	Classement phase 1	Nbre équipes	Classement phase 1
1	1er poule A	1	moins bon 3ème
2	1er poule B	2	moins bon 3ème
3	1er poule C	3	4ème poule A
4	1er poule D	4	4ème poule B
5	2ème poule A	5	4ème poule C
6	2ème poule B	6	4ème poule D

7	2ème poule C	7	5ème poule A
8	2ème poule D	8	5ème poule B
9	meilleur 3ème	9	5ème poule C
10	meilleur 3ème	10	5ème poule D

Niveau 3

17 équipes réparties en 2 poules
Poules constituées de façon géographique